





Conditions de participation

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la 24^{ème} édition de la Coupe de France de Robotique aura lieu du 24 au 27 mai 2017.

Cette rencontre a été fondée par la ville de La Ferté-Bernard, VM Group et Planète Sciences. Depuis 2016, la rencontre est accueillie à la Roche-sur-Yon en partenariat avec Oryon. Cet évènement permet de nombreux échanges de savoirs et savoir-faire entre les participants.

La Coupe de France de Robotique est un défi ludique, scientifique et technique de robotique amateur qui s'adresse à des équipes de jeunes passionné(e)s par la robotique ou ayant des projets éducatifs vers les jeunes. Seules les équipes ayant au plus **deux membres de plus de 30 ans**, pourront être qualifiées pour les phases finales.

Les équipes ayant plusieurs membres de plus de 30 ans pourront participer à la Coupe de France de Robotique selon l'une des conditions suivantes :

- le parrainage actif d'une équipe de jeunes (Trophées de Robotique ou Coupe de Robotique);
 - ⇒ L'équipe présentera un document qui explique le rôle qu'elle a joué auprès des équipes de jeunes (cela peut s'accompagner de témoignages, de photos, ...).
- la participation bénévole à l'organisation de rencontres tels que les Trophées de Robotique (régionale ou finale) ou la Coupe de Robotique (Coupe Off incluse);
 - ⇒ Nous souhaitons une véritable implication lors d'un week-end de Trophées de Robotique en tant que Bénévole ou encore lors de la Coupe de Robotique ainsi que sa Coupe Off. Pour la partie Coupe, il faudra en amont du concours préciser vos souhaits d'implication dans l'organisation (avant et pendant l'Événement : WebTV, préparation des aires de jeu, préparation des éléments de jeu, Animations pour les jeunes pendant la Coupe, Coupe Off...)
- l'intégration et la formation de jeunes au sein de l'équipe (à minima de 2).
 - ⇒ Les jeunes devront être impliqués dans la conception du robot et devront être dans la liste de l'équipe avant l'arrivée le jour J.

Les équipes devront apporter la preuve de leur implication dans le projet pédagogique de Planète Sciences. Les actions ainsi réalisées seront soumises à un jury qui se tiendra préalablement à l'événement. Ces différentes actions pourront être présentées au jury Planète Sciences pendant le concours.

Il est possible d'inscrire plusieurs équipes par structure, sous certaines conditions:

- Une personne ne peut appartenir qu'à une seule équipe.
- Les projets et robots doivent être différents (une vérification sera effectuée lors de l'homologation).

L'idée de cette ouverture est de permettre à plus de jeunes de participer, et non de multiplier les chances de victoire d'une structure.

La limitation du nombre d'inscriptions se fera en fonction de l'ordre d'inscription et de validation du dossier de projet. Pour les structures qui inscrivent plusieurs équipes, nous ne garantissons pas la disponibilité d'un stand pour chaque équipe.



























Conditions de participation

Les participants doivent concevoir puis réaliser un robot (et éventuellement son robot secondaire), conformément au règlement et à l'esprit de cette rencontre. Ce robot doit être apte à participer aux matchs dont le thème cette année est « Moon Village ! ». Les participants peuvent être suivis par un encadrant mais la conception et la réalisation des robots doivent être le fruit de la réflexion des jeunes.

La conformité des robots au règlement fera l'objet d'une homologation dès le mercredi **24 mai 2017**. La rencontre comportera une phase qualificative **du jeudi 25 au samedi 27 mai 2017**.

Il y aura jusqu'à quatre équipes de qualifiées pour rencontrer leurs homologues internationaux au cours de la finale de la 19^{éme} édition d'Eurobot^{open}. Ces équipes seront qualifiées soit au travers des résultats durant la rencontre, soit par des nominations par le jury.

Pendant toute la phase préparatoire, les clubs pourront faire appel au comité d'arbitrage et aux bénévoles de Planète Sciences pour les aider dans leur projet et leur apporter tous les renseignements souhaités sur la rencontre.

Pour cela, n'hésitez pas à faire part de vos questions sur la boîte e-mail de la commission « Organisation Coupe » (coupe@planete-sciences.org) ou sur le forum rubrique « Coupe de France de Robotique » http://www.planete-sciences.org/forums. Nous vous encourageons à préférer la seconde solution si votre question n'est pas trop personnelle : la réponse vous sera sûrement donnée plus vite et pourra profiter à tous !

Planète Sciences s'efforcera d'assurer un suivi auprès des équipes qui le souhaitent (visite, entretien téléphonique), en donnant la priorité aux nouveaux participants. Le suiveur est un interlocuteur privilégié pour toutes les questions administratives (rappels des délais, vérification des documents...), et peut faire remonter toutes les remarques que vous avez sur l'organisation, la communication et à posteriori sur l'événement en lui-même. Bien que la plupart des suiveurs soient des anciens participants à la Coupe, leur rôle n'est pas de participer à la réalisation ou la conception technique du robot, mais de vous orienter pour éviter les pièges classiques.

Des formations techniques à destination des clubs sont susceptibles d'être proposées tout au long de l'année : si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

En espérant que vous adhérerez à ce défi à la fois ludique et formateur, nous comptons sur vous pour construire des robots amusants, intelligents, performants et jolis!

A bientôt,

L'équipe Coupe





























Conditions de participation

Modalités d'inscription

L'inscription à la rencontre s'effectue par l'intermédiaire du serveur Internet de Planète Sciences. A partir du vendredi 1^{er} novembre 2016, et jusqu'au 3 janvier 2017, vous pourrez créer un compte de préinscription en vous connectant sur :

http://www.planete-sciences.org/robot/poolzor/

Ce compte servira d'interface avec le comité d'organisation tout au long de l'année. Vous aurez besoin pour cela d'une adresse de messagerie Internet valide toute l'année, ainsi que de tous les renseignements concernant votre club (adresse, nom et coordonnées du responsable...).

Attention, de très nombreuses informations vous seront communiquées par e-mail.

L'adresse doit donc être active tout au long de l'année. Il est possible de donner une adresse personnelle ou une adresse de groupe. Il est nécessaire que les adresses <u>@planete-sciences.org</u> soient dans la liste des contacts autorisés.

POURQUOI ADHÉRER A PLANETE SCIENCES ?

L'association Planète Sciences développe des activités et des projets scientifiques et techniques pour ses adhérents. La Coupe de France de Robotique faisant partie de ces projets, seuls les adhérents de l'association peuvent y participer. Il est donc impératif d'être adhérent du réseau Planète Sciences pour pouvoir être inscrit à la Coupe de France de Robotique. Les équipes peuvent adhérer à n'importe laquelle des délégations ou antennes du réseau Planète Sciences. Pour adhérer à l'une des délégations, merci de la contacter directement (vous trouverez les coordonnées des délégations et antennes sur le site Internet de Planète Sciences). Dans ce cas, ne nous renvoyez pas le bulletin d'adhésion ci-joint, mais indiquez-nous à quelle antenne ou délégation vous adhérez sur les documents de pré-inscription. Si vous êtes déjà adhérent, merci de nous indiquer votre numéro d'adhérent 2017.

Une seule adhésion est suffisante par structure.

L'adhésion couvre les clubs lors des manifestations organisées par l'association, de la façon suivante : dommages aux biens (franchise de 160 euros, à concurrence de 550 euros), responsabilité civile, dommages corporels.

En outre, l'adhésion vous permet d'accéder aux **formations** proposées par le réseau à des tarifs préférentiels, à la **documentation** et aux **moyens techniques** disponibles à l'association et de participer à l'assemblée générale. De plus, chaque adhérent reçoit le bulletin *Planète Sciences Bonjour!*, les publications auxquelles il s'est abonné ainsi que des invitations à certaines opérations. L'adhésion est non remboursable.

Enfin, adhérer à l'association, c'est soutenir et encourager Planète Sciences dans ses actions de promotion de la culture scientifique.



























Conditions de participation

L'inscription à la Coupe de France de Robotique 2017 ne pourra être effective qu'après avoir effectué les démarches suivantes dans les délais précisés. Attention, le dépassement des délais entraîne un abandon automatique de l'équipe.

L'inscription se fait en quelques étapes sur le site Internet de Planète Sciences

http://www.planete-sciences.org/robot/poolzor/

a. Première étape :

La pré-inscription et l'adhésion à faire avant le 31 décembre 2017. Une fois votre compte créé, vous devrez remplir en ligne le formulaire d'inscription et le sondage, puis télécharger le bulletin d'adhésion à retourner, signé, à Planète Sciences, accompagné de votre paiement. Ce n'est qu'à la réception de ce document et de votre paiement par le secrétariat de Planète Sciences que votre pré-inscription sera validée.

L'inscription définitive se fera ultérieurement, dans la limite des places disponibles.

b. Deuxième étape :

Le poster technique. Un poster présentant votre équipe et le robot est à réaliser. Ce document devra être rendu entre le 01 novembre 2016 et le 7 avril 2017.

c. Troisième étape :

Les informations pratiques. Un document présentant les modalités d'hébergement et de restauration pour la coupe sera téléchargeable sur le site à partir de mars 2017.

La mise à jour des pré-inscriptions se fait en direct sur le site Internet de l'association.

Il revient à chaque équipe de vérifier que sa pré-inscription est validée.

Calendrier

A partir du 01/10/16	Création des comptes de pré-inscription sur le site Internet
Avant le 31/12/17	Remplir en ligne le formulaire d'inscription et envoyer le bulletin de l'adhésion à Planète Sciences par courrier postal
Avant le 01/04/17	Envoi du poster technique sur le site Internet

Contact:

Planète Sciences – Coupe de France de Robotique 2017

16, place Jacques Brel - 91130 Ris-Orangis

Téléphone : 01 69 02 76 18 - Télécopie : 01 69 43 21 43

Questions: coupe@planete-sciences.org

<u>Informations sur le site</u>: <u>http://www.planete-sciences.org/robot/</u> <u>Pour dialoguer</u>: forum Internet <u>http://planete-sciences.org/forums</u>

Pour être informé des activités Planète Sciences : Demandez à être inscrit sur la liste



























Conditions de participation

robotique info@planete-sciences.org.

















